



Montréal, le 13 mai 2015

Raphaël Lescop
rlescop@lechasseuravocats.com
Ligne directe : 514 845-0114

PAR SDÉ ET MESSAGER

Me Véronique Dubois
Régie de l'énergie
800, Place Victoria
2^e étage, bureau 255
Montréal, QC H4Z 1A2

Objet : Dossier R-3897-2014
Établissement d'un mécanisme de réglementation incitative assurant la réalisation de gains d'efficacité par le distributeur d'électricité et le transporteur d'électricité – Application de l'article 48.1 de la LRÉ et suite de la décision D-2014-033
N/D : 1040-03

Chère consœur,

La présente vise à répondre à la vôtre du 7 mai 2015 au nom de notre cliente, l'Union des municipalités du Québec (« UMQ »).

À l'audience, l'UMQ souhaite procéder à un interrogatoire de 30 minutes sur le rapport d'Elenchus Research Associates inc. du mois de janvier 2015.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

LECHASSEUR AVOCATS

Raphaël Lescop
RL/AP/ic